

Votants : 89

Convocation du Conseil de Communauté :
le 15 novembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 novembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 novembre 2013

ASSAINISSEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT D'EAUX USEES ET D'EAUX PLUVIALES COMMUNE DE SANSAIS

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Dominique VALLEE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Anne LABBE, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Alain MEMIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Thierry DEVAUTOUR à Jacky AUBINEAU, Alain PARROT à Didier DAVID, Jacques BROSSARD à Monique SAGOT, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Gérard LABORDERIE à Bernard ADAM, Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Jérôme BALOGÉ à Elisabeth BEAUVAIS, Alain BAUDIN à Elsie COLAS, Georges BERDOLET à Danielle NICORA, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Alain CHAUFFIER à Rabah LAICHOIR, Annie COUTUREAU à Jean-Louis SIMON, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Nicole IZORE à Hüseyin YILDIZ, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Nicolas MARJAL à Julie BIRET, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Franck MICHEL à Nathalie SEGUIN, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Christiane PINEAU à Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Françoise TALBOT à Anita JAGOUEX, Gérard ZABATTA à Aurélien MANSART

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Michel SIMON, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Christian GRELLIER, Emmanuel GROLLEAU, Jacques GUILLOTEAU, Guillaume JUIN, Germain MEHL, Frédéric PASTOR

Titulaires absents excusés :

Thierry DEVAUTOUR, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël BOURCHENIN, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Gérard GIBAUT, Robert GOUSSEAU, Jérôme BALOGÉ, Alain BAUDIN, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Nicole GRAVAT, Nicole IZORE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJAL, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Sylvette RIMBAUD, Françoise TALBOT, Gérard ZABATTA

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20131125-C63-11-2013-DE Date de télétransmission : 02/12/2013 Date de réception préfecture : 02/12/2013
--

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 25 NOVEMBRE 2013

ASSAINISSEMENT – DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT D'EAUX USEES ET D'EAUX PLUVIALES COMMUNE DE SANSAIS

Monsieur **Jean-Luc MORISSET**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

La Communauté d'Agglomération de Niort doit réaliser des travaux de création des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales sur la commune de Sansais.

Ces travaux de création des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales conformes aux zonages collectifs permettront la desserte complète du bourg de Sansais.

La présente délibération concerne la réalisation de l'ensemble des travaux décrits ci-dessous, qui feront l'objet d'une consultation avec 2 lots :

- Lot n°1 – Réalisation des travaux des réseaux d'assainissement comprenant :
 - Pour le réseau EU :
 - 3 030 ml de collecteur gravitaire en Ø 200 mm en polypropylène et fonte
 - 1 080 ml de conduite de refoulement en Ø 63/75 mm en polyéthylène
 - 85 regards de visite
 - 150 branchements
 - pour le réseau EP :
 - 365 ml de collecteur gravitaire en Ø 400 mm en béton
 - 540 ml de conduite gravitaire en Ø 500 en béton
 - 28 regards de visite
- Lot n°2 – Réalisation de 3 postes de refoulement

Lors du conseil de communauté du 24 juin 2013, une délibération a déjà été votée, pour solliciter des subventions pour les travaux de desserte en assainissement du bourg de Sansais et du Gué de Magné.

Or, l'Agence de l'Eau Loire Bretagne nous a informé qu'elle avait modifié ses règles de subvention pour les dossiers d'assainissement. En effet, dès lors que le ratio entre le linéaire de réseau et le nombre de branchement est trop élevé, aucune subvention ne sera attribuée.

Afin de pouvoir continuer à bénéficier de subventions (potentiel de 35%), le dossier technique a été modifié sur le montant de l'investissement. C'est pourquoi, une nouvelle délibération est proposée, avec un contenu technique différent de celui de la précédente délibération.

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20131125-C63-11-2013-DE
Date de réception préfecture : 02/12/2013

Ces travaux sont susceptibles de se voir attribuer des aides financières de la part du Conseil Général des Deux-Sèvres et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le dossier de demande de subvention,
- Autoriser la Présidente à solliciter auprès du Président du Conseil Général et du Directeur de l'Agence de l'Eau des aides financières au taux le plus élevé possible.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 89
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jean-Luc MORISSET

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20131125-C63-11-2013-DE
Date de télétransmission : 02/12/2013
Date de réception préfecture : 02/12/2013